

Une réserve archéologique a été créée à Yaoundé

Située au quartier Ekounou, elle abrite les ressources archéologiques découvertes sur les sites des travaux de construction du Pipeline

Afin de permettre une bonne conservation de ces ressources, le gouvernement du Cameroun a mis à disposition un bâtiment dont les travaux d'aménagement ont été réalisés par COTCO à hauteur de 40 millions F CFA.



Le bâtiment abritant la réserve archéologique

L'opérateur du Pipeline Tchad/Cameroun a également fourni des équipements de bureau et de laboratoire, ainsi que du mobilier de bureau.

Ce bâtiment comprend notamment une salle de séchage, une salle de traitement et une salle de conservation des artefacts.

La réception de bâtiment a été faite le 15 février 2005, par équipe conjointe

CPSP/Ministère de la Culture/Ministère des Domaines et des Affaires Foncières/COTCO.

Pour la gestion de ces artefacts, le Ministre d'Etat chargé de la Culture a érigé le bâtiment en réserve archéologique et désigné le Directeur du Patrimoine Culturel comme responsable de cette réserve.



Restes d'un pot découvert sur l'emprise du Pipeline



Fouilles archéologiques pendant la phase de construction du Pipeline

PROJET CAPECE

Plan National de Lutte contre les Déversements Accidentels d'Hydrocarbures (PNLDAH): le rapport final du consultant en charge de son élaboration a été remis au CPSP

Afin de faciliter la mise en œuvre du PNLDAH, un manuel d'exécution va être élaboré. Le CPSP entend recruter un expert international à cet effet, avec le concours de la Banque Mondiale.

Les Magistrats et Juristes camerounais formés sur le contentieux environnemental lié à la pollution marine par les hydrocarbures

C'était à l'occasion d'un séminaire de formation animé par l'Institut de droit environnemental, «Environmental Law Institute», du 24 janvier au 04 février 2005, à Washington D.C. (Etats-Unis).

Trois magistrats et un juriste, venant du Ministère de la Justice et la SNH, y ont pris part.

Mission de revue de la Banque Mondiale

Elle s'est déroulée du 16 au 28 avril 2005. Conduite par Marie Françoise Marie Nelly, cette mission venue de Washington avait pour objectif, notamment, d'apprécier l'état d'exécution des activités du Projet CAPECE.

9^{ème} mission statutaire du Groupe International Consultatif (GIC) au Cameroun

Cette visite s'est déroulée du 2 au 6 juin 2005, dans le cadre des missions conférées à ce groupe par la Banque Mondiale, et qui consistent au suivi des projets liés au Pipeline Tchad/Cameroun.

Le GIC a tenu plusieurs séances de travail avec le CPSP et certaines administrations concernées par la Surveillance Administrative et le Contrôle Technique des activités liées au Pipeline, la FEDEC, ainsi que les ONG intéressées.

Le CPSP a participé à un séminaire sur la gestion des zones côtières

Organisé du 11 au 15 avril 2005 à Kribi, par l'Organisation des Nations-Unies pour le Développement Industriel (ONUDI), en collaboration avec le Ministère de l'Environnement et de la Protection de la Nature, ce séminaire avait pour objectif de sensibiliser les Etats concernés, sur l'importance des zones côtières, en proposant des concepts de bonne gestion de ces zones, en vue de la conservation des ressources marines.

Les participants à ce séminaire venaient des pays ci-après : Cameroun, Congo, Gabon, Guinée Equatoriale, Angola, République Démocratique du Congo, Bénin, Togo, Nigeria, Sierra Léone, Libéria et Guinée.

Le Mot du Président du CPSP

Déjà plus de 100 enlèvements !

Le fait mérite d'être souligné, au regard des craintes, du reste fondées, nourries par une certaine opinion nationale et internationale : aucun incident n'a été relevé depuis la mise en service du Pipeline Tchad/Cameroun, il y a 20 mois.

Le 21 avril 2005, la barre symbolique de 100 enlèvements de cargaisons de pétrole brut au Terminal Kome/Kribi 1 a été franchie par l'opérateur COTCO.

Ce chiffre traduit l'intensité du trafic des pétroliers au large des côtes camerounaises, en vue de l'approvisionnement au Terminal Kome-Kribi 1: 5-6 navires par mois, pour des cargaisons de 950 000 barils en moyenne par tanker.

Une intensité qui requiert une grande vigilance dans les opérations d'enlèvements.

A cet égard, les conditions optimales sont mises en œuvre, afin d'éviter tout incident susceptible de porter atteinte à l'environnement.

Au 31 mai 2005, 106 enlèvements ont été effectués en toute sécurité ; avec des revenus considérables pour le Trésor Public : 40 millions de dollars US au titre de droit de transit sur la même période.

La mobilisation du CPSP se poursuivra, afin que les opérations de transport du brut tchadien à travers le territoire camerounais, et son évacuation vers les marchés internationaux au départ du Terminal Komé-Kribi 1, reste une activité bien compatible avec le respect de l'environnement.

Adolphe Moudiki

Administrateur Directeur Général de la SNH

Président du Comité de Pilotage et de Suivi des Pipelines

La Lettre du CPSP

Organe de liaison des administrations camerounaises impliquées dans le Suivi du Projet Pipeline Tchad / Cameroun

N°10 juin 2005

Pipeline Tchad/Cameroun

La Commission Tchad/Cameroun se mobilise

Créée par l'Accord Bilatéral signé le 8 février 1996 entre la République du Cameroun et la République du Tchad, avec pour mission de faciliter la construction et l'exploitation du Système de Transport des Hydrocarbures par Pipeline, la Commission Tchad/Cameroun a tenu sa session inaugurale le 24 février 2005, au siège social de la Société Nationale des Hydrocarbures à Yaoundé.

L'ordre du jour portait sur l'adoption du Règlement Intérieur de la Commission et de son Plan d'Actions pour l'exercice 2005.

Les travaux se sont déroulés dans une ambiance empreinte de fraternité et de cordialité témoignant ainsi de l'excellence de la coopération entre les deux Etats.

Le Règlement Intérieur adopté, qui comprend neuf articles, fixe l'organisation et le fonctionnement de la Commission.

Le Plan d'Actions pour l'exercice 2005 porte notamment sur :

- l'élaboration d'une plate-forme de coopération entre les deux Etats dans le cadre du Pipeline Tchad/Cameroun ;
- la gestion des risques environnementaux communs ;
- la surveillance de l'intégrité du Pipeline, y compris la sécurité de cet ouvrage.



Photo de famille à l'issue des travaux de la Commission. Au premier plan, de gauche à droite, M. HAROUN KABADI, Chef de la Délégation Tchadienne, et M. Adolphe MOUDIKI, Président du CPSP, Chef de la délégation Camerounaise.

106 enlèvements au Terminal Komé-Kribi 1, en toute sécurité...

... Et un droit de transit de 40 millions de dollars US perçu par le Cameroun

Ces recettes ont été directement versées au Trésor Public par COTCO, l'opérateur du Pipeline.

Du 3 octobre 2003, début des opérations de déchargement au Terminal Komé-Kribi 1, au 31 mai 2005, plus de 97 millions de barils y ont été enlevés.

Afin de suivre de façon permanente le déroulement des opérations sur le Terminal, les équipes camerounaises compétentes y ont effectuées une soixantaine de rotations d'une durée de 07 jours en moyenne chacune.



Manœuvres préparatoires au décrochage des haussières à la fin du déchargement du brut, avant le largage du tanker



Salle de contrôle des opérations au Terminal Kome-Kribi 1



Equipe de jaugeage des quantités de brut lors d'un enlèvement

Des inspecteurs camerounais ont vérifié les barèmes des citernes du Terminal Komé-Kribi 1

Du 8 au 23 février 2005, une équipe d'inspecteurs-vérificateurs chargés de la métrologie au Ministère du Commerce, a séjourné au Terminal Komé-Kribi 1 (KK1), afin de procéder à la vérification des barèmes des citernes de stockage de brut installées sur ce terminal.

Au vu des résultats satisfaisants obtenus, des certificats de jaugeage ont été délivrés à COTCO, exploitant du KK1, pour chacune des 29 citernes de stockage de brut, à savoir 13 simples et 8 jumelles.

Le barème d'une citerne est un tableau qui permet de faire correspondre un volume à une mesure donnée de la jauge, soit par lecture directe, soit par interpolation.

Les activités des inspecteurs ont consisté à s'assurer que les résultats des mesures lus sur la jauge et les volumes correspondants mentionnés dans le barème de chacune des citernes, sont effectivement égaux aux volumes de l'espace ainsi mesuré. Cet espace peut correspondre selon le cas, aux pleins de la citerne (« sounding » en anglais) ou aux creux (« ullages », en anglais) mesurés avec la jauge.

La certification des barèmes des citernes donne plus de crédibilité à la détermination des quantités de brut lors de l'utilisation des mesures manuelles, soit pendant les inventaires, ou lors des



Une vue partielle du pont du KK1 (côté tribord) sous lequel sont installées des citernes.

transactions commerciales (enlèvements de brut par un tanker d'exportation).

Il est à noter que le KK1 est doté d'un système automatique de comptage des quantités exportées, périodiquement vérifié par les autorités compétentes et actuellement en service. Cependant, pour se prémunir contre une perturbation imprévue de ce système de comptage pendant les enlèvements, les mesures manuelles (jaugeage et échantillonnage) sont également effectuées et les résultats obtenus sont

utilisés pour la détermination des quantités exportées, dans le cas où le système de comptage automatique n'a pas fonctionné.

Ces mesures manuelles sont réalisées conformément aux normes internationalement reconnues, à savoir les normes de l'American Petroleum Institute (« Manual of Petroleum Measurement Standards. Chapter 17, Section 2 », Measurement of cargoes on board tank vessel) et celles de « International Safety Guide for Oil Tankers and Terminals ».

COTCO a un nouveau Directeur Général

Jacky Lesage remplace Michel Gallet qui a passé neuf ans à la tête de la société.

Le Président du CPSP, Adolphe Moudiki, a offert un cocktail le 19 avril 2005 à Yaoundé, en l'honneur de Michel Gallet ;

A cette occasion, le Secrétaire Permanent du CPSP, représentant son Président, a rassuré le nouveau Directeur Général en ces termes: « le CPSP ne ménagera aucun effort pour continuer à apporter à COTCO toute la collaboration nécessaire, pour le bon déroulement des activités d'exploitation et d'entretien du Pipeline Tchad/Cameroun, à la satisfaction et dans l'intérêt bien compris de tous les partenaires au rang desquels la



Le Secrétaire Permanent du CPSP, Augustine Broh NDUM, souhaitant la bienvenue à Jacky Lesage, le nouveau DG de COTCO

Banque Mondiale, et des populations riveraines, tout en veillant à la préservation de l'environnement. La durée d'exploitation de ce pipeline est d'au moins 25 ans. Cette infrastructure s'intègre désormais dans le paysage économique et social de la sous-région

en général et du Cameroun en particulier. A ce titre, il est de l'intérêt commun, du devoir de la Partie Camerounaise et de COTCO, de veiller à sa bonne exploitation, à son entretien et à sa sécurité, de manière soutenue ».